

## Fiche pratique

# L'EEG-vidéo prolongé en hospitalisation

### Qu'est-ce qu'un EEG-vidéo prolongé en hospitalisation ?

L'EEG vidéo est un enregistrement prolongé de l'EEG couplé et synchronisé seconde par seconde à un enregistrement vidéo.

Le CHN William Lennox dispose de quatre chambres EEG-vidéo, adaptées aux enfants et aux adultes.

L'objectif de l'EEG-vidéo est d'enregistrer les malaises suspectés d'être épileptiques. L'apport de la vidéo est fondamental pour pouvoir interpréter correctement les symptômes de la crise.

Cet examen est réalisé principalement pour trois raisons :

1. Comprendre des malaises inexplicables
2. Enregistrer les crises d'épilepsie habituelles dans le cadre d'un bilan pré-chirurgical pour épilepsie réfractaire.
3. Suivi d'une épilepsie qui se manifeste par des crises pouvant passer inaperçues, comme des absences.

La durée de l'enregistrement est variable, entre 24h et plus d'1 semaine.

### Avant l'examen

Prévoyez des vêtements faciles à enlever avec encolure large ou boutonnage à l'avant pour éviter d'arracher les électrodes quand vous vous changerez ou changerez votre enfant. Demandez éventuellement de l'aide au personnel soignant.

Il est souhaitable que le cuir chevelu soit propre : pas de laque, de gel, de tissage, de perruque...

Apportez de quoi vous distraire ou distraire votre enfant (jeux, ordinateur, livres...). Il y a une télévision dans la chambre.

Les médicaments sont pris comme d'habitude les jours précédents, sauf avis contraire de votre neurologue.

### Comment se déroule l'examen ?

L'examen est réalisé en hospitalisation dans une chambre privée équipée d'une caméra vidéo et de câbles reliés à un appareil d'acquisition de l'EEG. Un accompagnant est obligatoire pour les enfants et les personnes dépendantes. Il est souhaitable pour les autres. Un lit d'appoint est prévu.

La première étape est le collage des électrodes par un technologue en neurophysiologie.

Ce n'est pas douloureux et prend entre 30 et 45 minutes, si la collaboration avec le patient est bonne.

Vous rejoindrez ensuite la chambre spécialisée dès qu'elle sera prête pour démarrer l'enregistrement.

### **Le séjour à l'hôpital ?**

Pendant votre séjour à l'hôpital, veillez à ne pas quitter la chambre (sauf exceptions acceptées par le personnel soignant) et restez un maximum dans le champ de la caméra.

La caméra peut être actionnée par les technologues et le personnel soignant depuis les postes de surveillance. Si, pour une raison ou une autre, vous (ou votre enfant) devez quitter la chambre, ne déconnectez pas vous-même le câble. Faites appel au personnel soignant (le matériel est fragile et de précision).

Merci d'utiliser au maximum le bouton de crises en cas de malaise ou de crise et de rapporter les événements sur la feuille de route qui vous a été remise.

L'enregistrement se fait automatiquement, mais le signal du bouton de crise permet de préciser le moment où vous sentez quelque chose.

En cas de malaises, les infirmiers interviennent pour vous aider à préciser les symptômes des crises, notamment en vous posant des questions.

Pendant votre séjour, à la demande de votre neurologue, vous ou votre enfant devrez peut-être subir d'autres examens: prise de sang, bilan neuropsychologique, logopédique, psychologique...

Il est possible que nous diminuions la médication afin de maximaliser les chances d'enregistrer des crises. Cela se fera prudemment, sur avis médical et sur la base d'une discussion avec le patient.

### **Après l'examen**

Les technologues décolleront les électrodes au moyen d'un dissolvant. Ce n'est pas douloureux et cela prend maximum 15 minutes. Si nécessaire, un shampoing et un peigne fin permettent d'éliminer complètement les restes de collodion dans les cheveux.

Si tous les examens sont terminés, vous pourrez quitter le CHN William Lennox après le passage du médecin qui vous donnera les premiers résultats, s'ils sont déjà disponibles.

Vous recevrez un rendez-vous en consultation pour une date ultérieure afin de discuter des résultats plus complets. Un compte rendu sera envoyé au(x) médecin(s) demandeur(s), habituellement dans un délai d'une à deux semaines.

### **Contacteur le secrétariat de neurophysiologie**

Tél : +32 (0)10 430 249

Fax +3210430246

Mail : secneuro@chnwl.be